ANNEXE I

Tableaux des opérations à programmer par axe dans le cadre de la future contractualisation Etat-Région

Axe 1 : Améliorer le réseau ferroviaire structurant et de desserte fine du territoire Et Axe 4 : Développer et moderniser les pôles d'échanges pour favoriser la multimodalité

1.1 - Volet Fer-Voyageurs

Intitulé des opérations	Montant à financer M€	Part Etat M€	Part Région M€	Reste à financer M€
Services Express Régionaux et Métropolitains (SERM) de l'aire avignonnaise (études)	7,00	3,50	1,75	1,75
Services Express Régionaux Métropolitains (SERM) des aires toulonnaise et azuréenne (études)	7,00	3,50	1,75	1,75
Services Express Régionaux Métropolitains (SERM) hors Métropole Aix-Marseille-Provence - Pôles d'échanges multimodaux et infrastructures (premières réalisations)	49,50	14,17	14,17	21,17
Services Express Régionaux Métropolitains (SERM) Aix-Marseille- Provence	99,00	33,00	33,00	33,00
Etudes multimodales générales dont liaison Aix-Hub de Vitrolles	7,50	1,67	1,67	4,16
Liaison Aix-Marseille : amélioration du temps de parcours en transports collectifs et halte ferroviaire de Plan de Campagne	20,00	7,50	7,50	5,00
Ligne ferroviaire de la Côte Bleue : amélioration de la performance	6,50	2,17	2,17	2,17
Ligne ferroviaire de la Côte Bleue : travaux de régénération	48,00	16,00	16,00	16,00
Pôles d'échanges multimodaux	17,00	5,67	5,67	5,67
Electrification partielle pour la recharge de trains à batteries	50,00	16,67	16,67	16,67
Amélioration de la desserte des Alpes du Sud	151,00	61,47	61,49	28,04
Régénération des branches de Grenoble, Valence et Aix (études et travaux)	140,00	57,47	56,49	26,04
Régénération de la branche Veynes-Briançon (Etudes)	6,00	3,00	3,00	0,00
Amélioration des temps de parcours sur la liaison Marseille-Briançon	5,00	1,00	2,00	2,00
Coni-Vintimille - Régénération de la ligne et amélioration des performances	56,06	13,85	11,64	30,58
Accessibilité des gares	48,80	12,35	27,30	9,15
Allongement des quais	50,00	0,00	35,00	15,00
Raccordement de Mourepiane	2,50	2,50	0,00	0,00
Chemin de fer de Provence	20,58	0,00	20,58	0,00
Total ferroviaire voyageurs	541,44	161,00	223,34	157,10

En complément des montants inscrits, l'Etat et la Région financent le projet de ligne nouvelle Provence Côte d'Azur et des opérations permettant d'améliorer la fiabilité du réseau ferroviaire.

L'Etat accompagne les collectivités pour leurs projets de transports en commun en site propre dans le cadre des appels à projets nationaux.

La Région contribue également à la requalification des gares et des pôles d'échanges au-delà des périmètres des SERM.

1.2 - Volet Fret ferroviaire

Intitulé des opérations	Montant à financer M€	Part Etat M€	Part Région M€	Reste à financer M€
Etudes générales	3,00	1,50	1,50	0,00
Réhabilitation, modernisation et création d'installations terminales embranchées	10,00	2,50	2,50	5,00
Réhabilitation et modernisation des lignes capillaires fret (Martigues – Lavéra, Meyrargues – Pertuis- Cheval Blanc)	2,50	1,25	1,25	0,00
Développement de terminaux de transport combiné en Région	60,00	14,60	13,00	32,40
Accès ferroviaire aux bassins Est du Grand Port Maritime de Marseille : réouverture du raccordement Mourepiane, Aménagement du faisceau fret voies longues d'Arenc	16,00	2,80	1,80	11,40
Adaptation progressive des accès aux bassins portuaires de Marseille et de Toulon-La Seyne pour accompagner le développement de services d'autoroute ferroviaire (dégagement progressif du gabarit des tunnels)	5,00	1,25	1,25	2,50
Gare de triage de Miramas – achèvement du projet	5,70	2,10	0,50	3,10
Total Fret ferroviaire	102,20	26,00	21,80	54,40

Axe 2 : Transformer les infrastructures routières dans le but de favoriser les transports collectifs performants, la mobilité partagée, la pratique du vélo, de la marche et une intermodalité performante

Intitulé des opérations	Montant à financer M€	Part Etat M€	Part Région M€	Reste à financer M€
Contournement Martigues-Port-de-Bouc	157,00	60,00	15,00	82,00
Liaison Fos-Salon	5,00	2,50	1,00	1,50
Rocade de Gap	30,00	10,00	10,00	10,00
Amélioration des itinéraires Sisteron – Grenoble (RD1075- RN85)	10,00	4,80		5,20
Aménagement de la traversée de la Roche de Rame	5,00	2,50	x -	2,50
Desserte de Digne (RN85)	18,90	7,56	6,36	4,98
Sécurisation et mise au statut de route express de la RN296	2,00	1,33	-	0,67
Voies Réservées (transports collectifs, covoiturage)	55,00	10,00	15,00	30,00
Carrefours de Bonpas et de Mondragon	42,00	5,00	7,50	29,50
Achèvement des opérations engagées lors du précédent CPER	10,00	5,00	-	5,00
Requalification RN113 à Arles	1,50	0,60	0,30	0,60
Etudes générales	1,71	1,71	-	.=
TOTAL	338,11	111,00	55,16	171,95

L'Etat contribuera à l'amélioration et à la modernisation des itinéraires nationaux dans le cadre du programme national prévu à cet effet.

La Région apportera une contribution aux actions de sécurisation/résilience des itinéraires alpins dans le cadre de l'Axe 6 « Adaptation au changement climatique ».

Axe 3 : Accélérer le développement du vélo, avec un programme d'envergure

Intitulé de l'opération	Montant à financer M€	Part Etat M€	Part Région M €	Reste à financer M€	
Programme d'accélération des itinéraires cyclables pour la mobilité du quotidien et finalisation du schéma national véloroute et voies vertes	90,0	10,0	30,0	50,0	
TOTAL	90,0	10,0	30,0	50,0	

En complément, l'Etat contribue aux projets d'aménagements cyclables des collectivités dans le cadre des appels à projets nationaux et du Fonds vert.

Axe 5: Accélérer la transition écologique et énergétique des ports de commerce, l'accroissement de l'attractivité des zones industrialo-portuaires et l'évolution de la logistique vers la décarbonation

Secteur	Intitulé des opérations	Montant à financer M€	part Etat M€	part Région M€	Reste à financer M€
	Connexion électrique des navires à quai – Grand Port Maritime de Marseille (GPMM)	135,53	22,80	14,60	98,13
	Report modal ferroviaire – Bassins Ouest du GPMM	20,30	6,10	3,40	10,80
Transition écologique	Report modal ferroviaire – Bassins Est du GPMM	27,80	9,90	3,60	14,30
	Adaptation au changement climatique - Bassins Ouest du GPMM	18,00	6,00	3,00	9,00
	Intégration territoriale et urbaine – Bassins Est du GPMM	2,00	0,50	-	1,50
	Développement des terminaux marchandises - Bassins Est du GPMM	11,50	0,60	1,00	9,90
Activités maritimes	Développement de la filière conteneur – Bassins Ouest du GPMM – aménagement/ extension terminaux	12,00	3,00	2,00	7,00
	Développement de la filière conteneur – Bassins Ouest du GPMM – aménagement foncier logistique et service	30,00	5,10	2,50	22,40
	Aménagement du môle central (Bassins Ouest du GPMM) pour de nouvelles filières énergétiques (Hydrogène, décarbonation)	20,00	7,00	=	13,00
Aménagements économiques	Aménagement du môle central (Bassins Ouest du GPMM) pour les projets innovants (Innovex Phase 2)	6,70	2,20	-	4,50
	Création d'une filière éolienne offshore – infrastructures pour mise en exploitation tranche 1 sur darse 2 môle central – Bassins Ouest du GPMM	30,00	7,50	4,40	18,10
Réhabilitation	Réhabilitation portuaire – GPMM	32,30	3,30	-	29,00
Logistique décarbonée	Aménagements au bénéfice de la décarbonation de la logistique	25,00		3,20	21,80
	TOTAL	371,13	74,00	37,70	259,43

La Région mobilisera en complément une enveloppe de 2 M€ pour soutenir les projets de transition écologique des Ports de Toulon et de Nice.

Axe 6 : Adapter les infrastructures de transport au changement climatique

Intitulé de l'opération	Montant à financer M€	Part Etat M€	Part Région M€	Reste à financer M€	
Résilience du système de transport au changement climatique	15,00	nd	15,0	nd	
TOTAL	15,0	nd	15,0	nd	

Les Ascenseurs valléens

Intitulé de l'opération	Montant à financer M€	Part Etat M€	Part Région M€	Reste à financer M€	
Ascenseurs valléens	5,00	3,00	2,0	nd	
TOTAL	5,0	3,0	2,0	nd	

Synthèse de la Programmation Etat-Région

Volets / Axe / Mode	Montant à financer	Part Etat	Part Région	Reste à financer
Volet Ferroviaire – Voyageurs	541,4	161,0	223,3	157,1
Volet Ferroviaire – Fret	102,2	26,0	21,8	54,4
Total ferroviaire	643,6	187,0	245,1	211,5
Volet Routier	338,1	111,0	55,2	171,9
Volet Portuaire	371,1	74,0	37,7	259,4
Volet Vélo	90,0	10,0	30,0	50,0
Ascenseurs valléens	5,0	3,0	2,0	s=.
Résilience du système de transport au Changement climatique	15,0		15,0	nd
TOTAL	1 462,9	385,0	385,0	692,9

Les partenaires se réservent la possibilité de redéployer, entre les volets, les enveloppes dédiées à chacun de ces volets (hors fret) en fonction du niveau de réalisation des opérations.